

**EN VENDÉE  
TOUS LES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT**

Inutile de laver les emballages,  
il suffit de les vider.  
N'emboîtez pas les emballages  
pour qu'ils puissent être recyclés

**PAYS  
DES ACHARDS**  
chaque jour à vos côtés

**Trivalis**  
ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

**EMBALLAGES** à déposer en vrac  
dans votre bac à couvercle jaune



**VERRE** à déposer dans la colonne



**PAPIER** à déposer dans la colonne



**ORDURES MENAGERES**



à mettre en sac fermé dans le bac à couvercle marron



« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »

Réduisez vos déchets en appliquant les 5 R

**REFUSER**

Quand je fais mes courses,  
j'apporte mes propres  
contenants !



Je colle un STOP  
PUB sur ma boîte  
aux lettres



J'achète la juste  
quantité pour éviter  
le gaspillage

**RÉDUIRE**



Acheter en seconde  
main, réparer, donner  
(locaux réemploi en  
déchèterie)

**RÉUTILISER**



Privilégiez les objets  
réutilisables (bocaux,  
gourde, serviette en tissu),

J'évite le suremballage  
(vrac, à la coupe,  
produits frais...)

**RECYCLER**



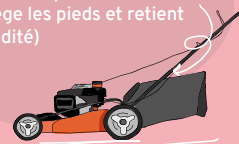
Trier les objets qui sont  
valorisables (papier, verre,  
emballages, déchèteries)

**RENDRE À LA TERRE**

S'équiper d'un kit de tondeuse  
mulching, broyer ses petites  
branches et pailler ses haies  
(protège les pieds et retient  
l'humidité)



Composter vos  
« bio déchets »



**BON À SAVOIR**

La communauté de communes du  
Pays des Achards subventionne à  
hauteur de 60 % l'achat de votre  
composteur.  
À retirer directement à la communauté  
de communes les lundis, mardis, jeudis  
de 13h30-17h et le vendredi de 13h30-  
16h30.

